

# S'associer pour mieux travailler à plusieurs

## Objectifs

3.5 jours pour identifier les principales conséquences juridiques, sociales et fiscales d'une installation en groupe. Savoir gérer la future société de la création à la possible dissolution. Pouvoir adopter un mode de fonctionnement au sein d'une société agricole.

## Pré-requis

Avoir un projet d'association avec des personnes identifiées

## Contenu

Jour 1 :

Étudier et mûrir son projet d'installation en société. "Qu'est ce que l'on est prêt à mutualiser ?"

Reposer ses motivations à travailler en société

Questionner sa place dans le collectif et les rôles de chaque associé

Jour 2 et 3 :

Acquérir les compétences juridique, fiscales et sociales pour optimiser son installation en société.

Maîtriser le fonctionnement d'une société : compte courant associé, répartition du résultat, établir ses statuts, connaître les démarches de création d'une société

Jour 4 :

Maîtriser l'utilisation d'outils concrets pour gérer une société au quotidien.

- Méthodologie pour la prise de décision

- Définir ses règles de fonctionnement, clarifier le partage du travail et de l'argent

- Savoir identifier les facteurs de réussite relationnels, les points forts et faibles de sa future association.

- Outils de communication en collectif

## Modalité d'enseignement

présentiel

## Méthodes et moyens pédagogiques

Présentation orale et PPT, questions-réponses, échanges à partir des cas concrets des stagiaires, travail individuel suivi par les intervenant.es.

## Modalités d'évaluation des acquis

Les capacités acquises par les stagiaires seront évaluées au travers d'un bilan oral réalisé à la fin du stage. Une grille d'auto-évaluation des acquis sera également délivrée aux stagiaires à l'issue de la formation.

## Nom et numéro de déclaration d'activité de l'OF

Formation portée par l'ARDEAR Occitanie

N°OF : 91 30 02 803 30

## Références qualités

qualicert

## Dates, lieux et intervenants

**26 mars 2024**

09:30 - 17:30 (7hrs)

ADEAR 09 32 Avenue du général de Gaulle  
09000 Foix

Pascale Calderan, chargée de conseils, accompagnements, formations et médiation à l'ATAG (Association Tarnaise pour le développement de l'Agriculture de Groupe)

**02 avr 2024**

09:30 - 17:30 (3.5hrs)

ADEAR 09 32 Avenue du général de Gaulle  
09000 Foix

Francis Varennes, juriste fiscaliste formateur en droit rural

**03 avr 2024**

09:30 - 13:00 (7hrs)

ADEAR 09 32 Avenue du général de Gaulle  
09000 Foix

Francis Varennes, juriste fiscaliste formateur en droit rural

**09 avr 2024**

09:30 - 17:00 (7hrs)

ADEAR 09 32 Avenue du général de Gaulle  
09000 Foix

Pascale Calderan, chargée de conseils, accompagnements, formations et médiation à l'ATAG (Association Tarnaise pour le développement de l'Agriculture de Groupe)

## Co-organisateur(s)

## Financeur(s)

## Infos complémentaires

**Organisée par** ADEAR Ariège

**Durée de la formation** 3.5 jour(s)

**Date limite d'inscription** 18/03/2024

## Tarifs

Adhèrent 784€

Non adhérent 804€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Formation prise en charge par Pole

Emploi pour les porteurs de projet. Nous

contacter pour plus d'informations

## Plus de renseignements

Maxime Moine

adear.09@orange.fr

ADEAR 09

32 Av du Général de Gaulle

09000 Foix

Tel. 07 54 35 17 69 // 06 70 04 55 30

**Taux de satisfaction :** satisfaction 92%

Repas du midi partagé et tiré du sac .



**Modalités d'accès :** Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à